

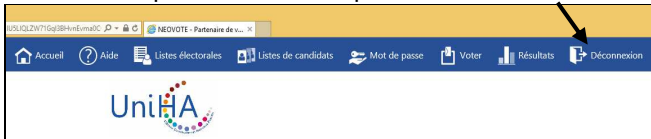
Une fois tous les votes effectués, vous pouvez imprimer, télécharger ou recevoir par mail l'accusé de réception de vos votes en cliquant sur le **code du vote exprimé** :



Puis sur « imprimer », « enregistrer en PDF » ou « recevoir par mail »



Terminez la procédure en cliquant sur « Déconnexion »



***Si vous n'avez pas reçu votre identifiant par courrier ou si vous l'avez égaré, vous pouvez contacter le n° vert gratuit 0.805.697.170 ou le 01.88.32.45.70.**

****En cas d'interruption de la procédure de vote, vous pourrez vous reconnecter avec le même identifiant et le même mot de passe de validation.**



Pour nous contacter :



04.67.33.96.54



syndicat-cgt@chu-montpellier.fr



Notre site web :

cgtchumontpellier.reference-syndicale.fr



Cgt Chu Montpellier



web

LE VOTE ELECTRONIQUE

Du 4 au 6 décembre 2018 auront lieu les élections professionnelles de la Fonction Publique Hospitalière.

Par décision du Directeur Général et contre l'avis de la majorité des organisations syndicales dont la CGT, le vote électronique a été imposé.

Vous avez reçu ou allez recevoir votre identifiant par courrier à votre domicile. Il est indispensable pour accéder au site de vote. Vous voterez donc sur votre ordinateur personnel, tablette ou téléphone, ou sur un ordinateur du CHU dans l'un des lieux de vote mis à votre disposition sur les différents sites. Vous ne pourrez pas voter sur un ordinateur du CHU en dehors des lieux de vote.

Ce dépliant vous servira de guide et nous restons à votre disposition pour toute information.

Le droit de vote reste le rouage fondamental du système démocratique.

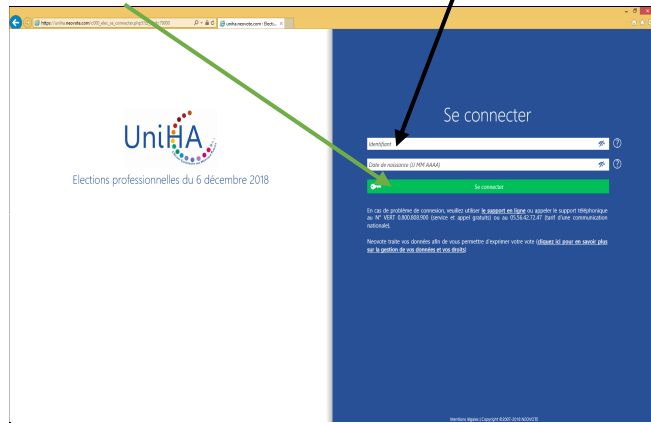
Faites entendre votre voix, votez !



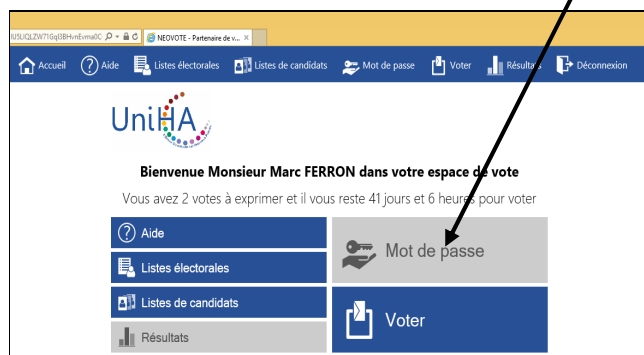
Pour vous connecter au site de vote, tapez dans la **barre d'adresse** de votre navigateur : <https://vote907.neovote.com>



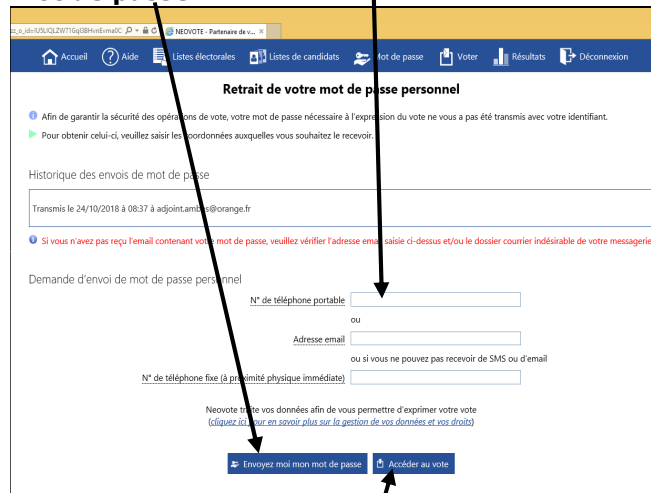
Sur la page d'accueil, saisissez votre identifiant personnel* reçu par courrier à votre domicile, et votre date de naissance. **Cliquer sur « se connecter ».**



Pour obtenir votre mot de passe, cliquez sur « **mot de passe** » :

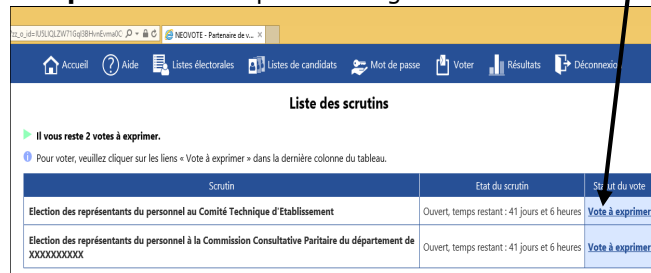


Saisissez votre numéro de portable ou votre adresse mail personnelle. Puis cliquez sur « **envoyez moi un mot de passe** ».

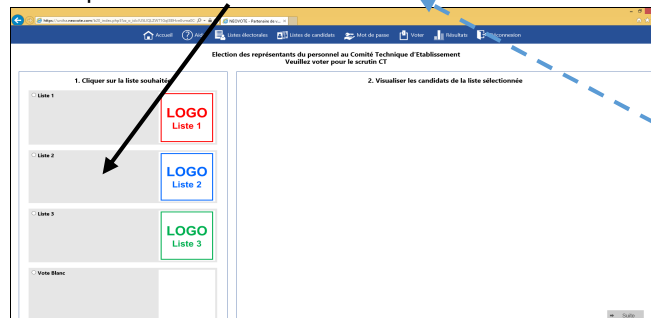


Après avoir reçu le mot de passe par sms ou par mail, cliquez sur « **accéder au vote** ».

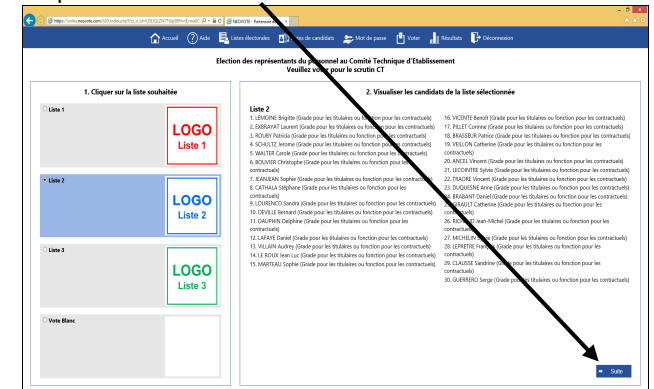
NB : Il est important de voter pour **tous** les scrutins : 3 pour les titulaires et stagiaires (CTE, CAPL, CPAD), 2 pour les contractuels (CTE, CCP). Cliquez sur « **vote à exprimer** » de la première ligne.



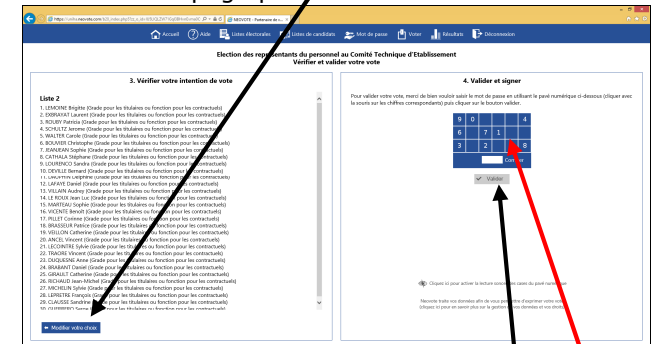
1 Cliquez sur la liste choisie :



2 Vérifiez votre choix avec la liste des candidats, cliquez sur « **suite** »



NB : vous pouvez encore modifier votre choix en cliquant sur « **modifier votre choix** » afin de revenir sur la page précédente.



3 Pour finaliser votre vote, saisissez le **mot de passe** reçu par sms ou mail puis « **validez** ».



Pour voter pour la liste suivante, cliquez sur « **vote à exprimer** » de la deuxième ligne et **recommencez** la procédure des points 1 à 3. ** Procédez de même pour la troisième ligne s'il y en a une.